

Une lecture attentive des comptes rendus des Conseils Communautaires de Val d'Amboise et des grandes masses budgétaires devrait vous persuader de la montée en puissance de notre Communauté, montée qui ne se fait pas au détriment des communes membres, bien au contraire, chacune pouvant trouver, dans le cadre des compétences concédées, la possibilité de voir se réaliser ses objectifs, pour peu qu'ils satisfassent aux critères de l'intérêt communautaire. C'est ainsi qu'à Neuillé-le-Lierre, la boulangerie-pâtisserie revivra et qu'à Souvigny-de-Touraine, l'ouverture d'un multi-service épicerie-bar-gîte d'étape devrait profiter de l'avènement du projet "Loire à Vélo". Ainsi l'action économique ne se limite-t-elle pas aux trois principales Zones d'Activités d'Amboise-Chargé, Nazelles-Négron et Pocé-sur-Cisse. A Nazelles, sur le site de St-Maurice, la réhabilitation des anciens Ets Hangars Mabilie est commencée et courant juin, Val d'Amboise a installé son siège au rez-de-chaussée du bâtiment bureaux. La Zone d'Amboise-Chargé, frappée par les mesures engendrées par la dangerosité de l'entreprise Arch Water Products verra les contraintes imposées depuis le 4^{ème} trimestre 2002 profondément réduites et la reprise de l'étude de développement de nouveau permise. Nous reviendrons sur la mise en œuvre d'un SCOT.

Enfin, quand vous parviendra ce magazine, la saison touristique connaîtra un nouvel essor. Le tourisme est un élément vital et pérenne de notre économie ; Val d'Amboise y consacre un dossier spécial. C'est le moment de réaffirmer combien nous nous félicitons des relations fructueuses que nous entretenons avec l'Office de Tourisme, et que, puisque la Nature, les Hommes et l'Histoire ont fait de notre coin de Touraine, un lieu mondialement reconnu, le tourisme, chez nous, doit être aussi l'affaire de chacun. L'invitation qui vous est faite de mieux connaître chacune de nos communes fera de vous autant "d'Ambassadeurs bénévoles" de notre Val d'Amboise.



Pierre Bordier, Président




Sommaire

Val d'Amboise au fil des Conseils p.2



Dossier spécial "Tourisme" p.4



Réalisations communautaires p.7



Budgets 2003 p.8



Supplément:
A la découverte de nos communes Nazelles, Négron et Noizay



Val d'Amboise, au fil des conseils

Cette rubrique vous présente
les principaux sujets traités au cours des Conseils.



Neuillé-le-Lierre



Souvigny-de-Touraine

Conseil du 19 décembre :

Le Conseil Communautaire a décidé :

- d'investir 257 000 € HT dans l'achat et la restructuration d'un ensemble immobilier, commune de Neuillé-le-Lierre, afin de faire revivre la boulangerie-pâtisserie, fermée depuis quelques années. Le boulanger retenu va suivre de près l'avancement des travaux ;
- d'investir 427 000 € HT dans l'achat et la restructuration d'un ensemble immobilier, commune de Souvigny-de-Touraine. Ce projet prévoit la ré-ouverture d'un multi-service bar-épicerie et la création d'un gîte d'étape. Les futurs exploitants sont déjà retenus.

Présentation du rapport annuel 2001 sur le prix et la qualité du service assainissement :

- Val d'Amboise, outre ses 9 communes membres, gère les réseaux d'assainissement de 2 communes associées par convention : Lussault-sur-Loire et Saint-Ouen-les-Vignes ;
- nos stations d'épuration ont traité 1 042 516 m³ d'eau usée, rejetée par 12 100 abonnés ;
- le réseau gravitaire a été augmenté de 4 557 mètres linéaires ;
- les travaux de mise aux normes des stations d'épuration de la Croix-Saint-Jean et de la Varenne ont été terminés ;
- à l'exception de Noizay, le tarif est linéaire, et est appliqué dès le premier m³ consommé. Le prix du m³ d'eau trai-

tée est passé de 1,300 à 1,602 € HT, du fait des très gros travaux rendus obligatoires par la législation.

Ce rapport est tenu à la disposition du public dans chacune des mairies des communes de Val d'Amboise.

Conseil du 13 février :

- Urbanisme : les Présidents de Bléré-Val de Cher, des 2 Rives, du Castelrenaudais et de Val d'Amboise ont convenu que leurs Communautés de Communes forment, entre l'agglomération de Tours et le Blaisois, un espace cohérent en

Rappel :

- le compte rendu des séances du Conseil Communautaire est affiché dans chacune de vos mairies ;
- le Conseil siège au centre socioculturel de Nazelles-Négron (avenue des Courvoyeurs), les séances sont publiques.
- Le prochain Conseil se tiendra le jeudi 18 septembre, à 18h00. L'ordre du jour sera affiché dans vos communes, et diffusé dans votre quotidien local.

terme d'aménagement du territoire. Cinq membres du Conseil de Val d'Amboise vont prendre part au groupe de travail "inter-Communautés" chargé de préparer la mise en œuvre d'un Schéma de Cohérence Territoriale. Le Conseil a chargé son Président de solliciter du Préfet un arrêté délimitant comme périmètre de ce SCOT celui de ces quatre Communautés de Communes.

Mise en œuvre d'un espace cohérent en terme d'aménagement du territoire.



□ A l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires, des besoins ont été exprimés pour :

- la Petite enfance : extension de la crèche ;
- l'Urbanisme : digitalisation du cadastre ;
- la Culture : Ecole de Musique d'Amboise ;
- le Développement Economique : aménagement ou création de bâtiments d'accueil, poursuite du développement et de l'aménagement des Zones d'Activités, mise en place d'outils de financement et d'accompagnement de projets d'entreprises, concrétisation des propositions de l'étude Sodie en matière de communication...

La Commission Assainissement a proposé une stratégie globale pour la programmation des travaux, distinguant les travaux de structure (stations, réseaux de transfert, postes de refoulement principaux), de réhabilitation et d'extension de réseau.

Conseil du 27 mars :

□ L'évolution positive de la base d'imposition de la taxe professionnelle (désormais seul impôt perçu par la Communauté de Communes), témoin d'une situation économique générale globalement satisfaisante sur Val d'Amboise, a permis de fixer le taux de Taxe Professionnelle Unique à 11,50 %, taux inférieur aux simulations initiales. Le taux moyen national de Taxe Professionnelle, pour les villes ou agglomérations de plus de 15 000 habitants, est de 15,7 %.

□ Le Conseil approuve la création d'un budget annexe "locaux d'activités".

□ L'ensemble du budget est voté à l'unanimité. Il reflète la volonté des élus de Val d'Amboise de poursuivre un niveau d'investissements important tout en stabilisant les charges.

□ Des subventions sont accordées aux associations, dans le cadre de l'exercice des compétences de Val d'Amboise :

- Petite enfance : 38 000 € à la Halte Garderie Ribambin ;
- Tourisme : 80 590 € pour le fonctionnement de l'Office de Tourisme Val d'Amboise, et 12 140 € pour le remboursement annuel de l'emprunt lié à ses travaux d'aménagement ;
- Culture : 94 571 € pour les écoles de musique d'Amboise, Nazelles-Négron, Limeray, Pontlevoy, Reugny et Vernou.

□ Depuis son rachat en 2000, la société Equip'Labo, spécialisée dans l'aménagement et l'agencement de laboratoires, a vu son chiffre d'affaires progresser de plus de 18 %, et ses effectifs salariés passer de 66 à 77. L'entreprise a présenté à la Communauté de Communes un programme ambitieux sur 3 années, comprenant des investissements dans l'outil de production ainsi qu'un programme immobilier, pour un montant global de plus de 1 000 000 €. Une aide au crédit-bail d'un montant de 33 538,78 € est allouée à Equip'Labo pour accompagner son développement et la création de 14 nouveaux emplois en CDI.



Dossier spécial



Tourisme



Isabelle Gaudron

La Vallée de la Loire offre une image touristique de son territoire. La saison touristique démarre, l'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme Val d'Amboise vient de se tenir : ce dossier spécial fait le point.

Les produits touristiques "phares" (Château d'Amboise, Clos Lucé, Pagode de Chanteloup, parc des mini-châteaux, Aquarium du Val de Loire, ...) attirent les visiteurs et réjouissent les habitants, mais d'autres richesses sont à découvrir sur notre territoire.

Le tourisme, sur Val d'Amboise, est un secteur professionnel porteur : plus de 5,3 % de l'ensemble de l'emploi salarié privé travaille dans l'hôtellerie-restauration.

Où séjourner en Val d'Amboise ?

Val d'Amboise propose : 20 hôtels (539 chambres), 4 campings (576 emplacements), 30 gîtes (capacité d'accueil de 154 personnes), 51 Chambres d'hôtes (capacité d'hébergement de 126 personnes), soit près de 8 % de la capacité d'accueil en Indre-et-Loire.

Taux de fréquentation 2002 de différents types d'hébergements :

Hôtellerie

Hôtels	Pays Loire Touraine	Département
taux d'occupation moyen	50,2%	46,84%
dont nuitées étrangères	52,4%	45%
durée moyenne de séjour	1,5 jrs	1,5 jrs

N.B. : les données ne sont disponibles qu'à l'échelle du Pays Loire Touraine ou à l'échelle départementale.

Campings

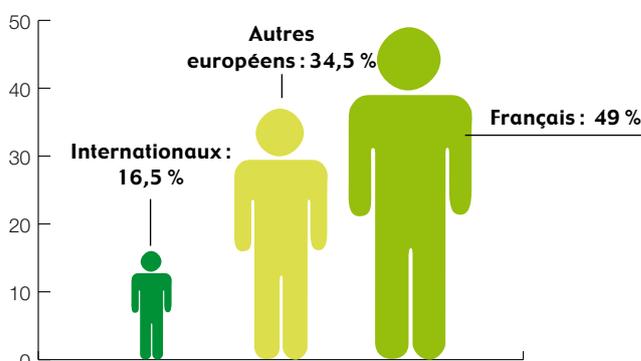
Durée moyenne de séjour sur le département : 3,26 jours. Taux d'occupation moyen en saison : 23,9 %. 50,32% de la clientèle est française.

Gîtes et Chambres d'Hôtes

Sur le Pays Loire-Touraine, le taux d'occupation est de 52,8%, devant le Pays de Langeais et du Nord-Ouest Touraine (48,1%). Ce mode d'hébergement est prioritairement prisé des Français (67% de la clientèle).

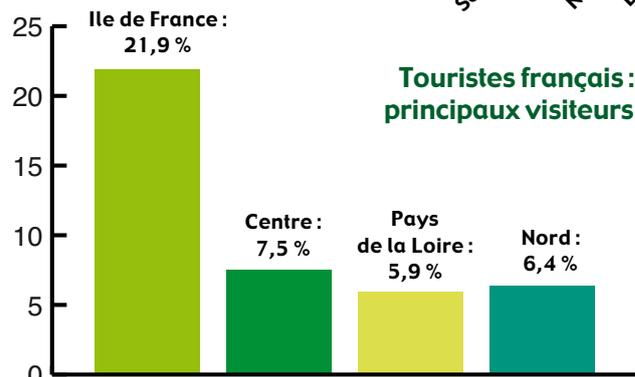
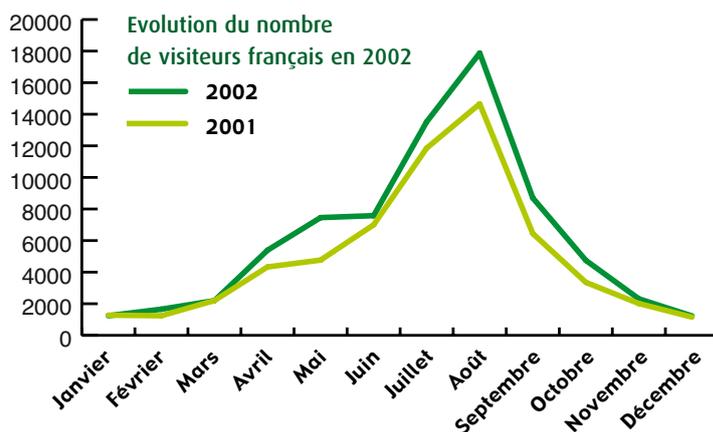
(source : Observatoire Economique de Touraine)

Qui vient chercher de l'information à l'Office de Tourisme ?

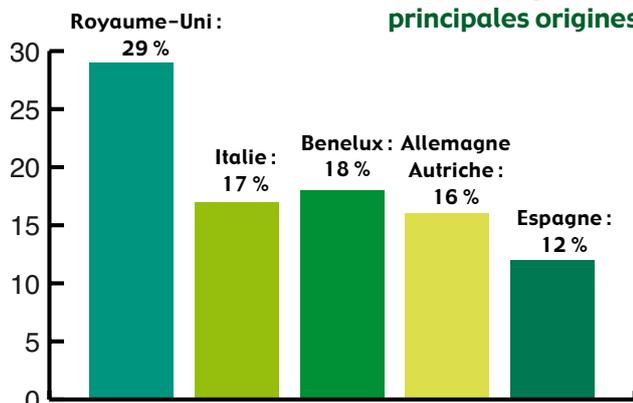


En terme de fréquentation, l'Office de Tourisme Val d'Amboise est le deuxième Office de Touraine, après

Visiteurs

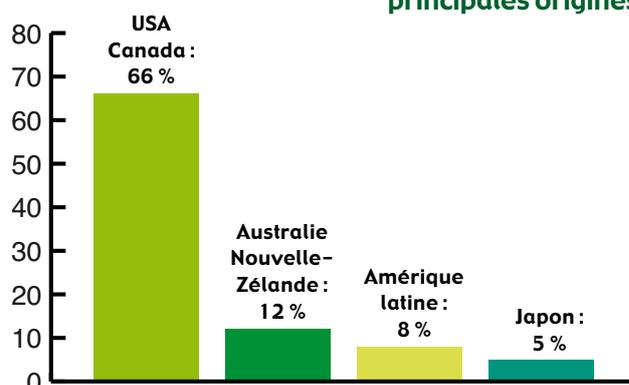


Clientèle européenne : principales origines



(source : Office de Tourisme Val d'Amboise)

Clientèle internationale : principales origines



Tours (normes Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative) ; sa fréquentation affiche une hausse de 20% par rapport à 2001.

Comment fonctionne l'Office de Tourisme ?

L'Office de Tourisme Val d'Amboise est classé 3 étoiles, attribuées en fonction du respect d'un certain nombre de critères objectifs : périodes d'ouverture, services aux visiteurs, ... Le personnel, polyglotte et qualifié, est composé de quatre permanents et de deux employés saisonniers. Chargé de l'accueil, de l'information, de la promotion et de la coordination des acteurs locaux du tourisme, il assure une mission de délégation de service public. Son territoire d'intervention s'étend sur les 14 communes des deux Communautés de Communes Val d'Amboise et des deux Rives.

L'Office de Tourisme Val d'Amboise, Quai du Général de Gaulle, Amboise



L'Office de Tourisme déploie ses efforts en direction des touristes et des autochtones. Il initie ou participe à des actions variées : salons, montage et pré-commercialisation de produits touristiques, journées découvertes, journées du patrimoine, élaboration de circuits vélos, assiettes découvertes...

Un service de billetterie répond à des besoins divers : informations sur les disponibilités hôtelières et réservation d'hébergement ; billetterie de spectacles...

Comment travailler dans le tourisme ?

DANS NOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES, QUELLES FORMATIONS EN RESTAURATION-HOTELLERIE ?

• Formation initiale, au lycée professionnel Chaptal d'Amboise.

Après leur troisième au collège, les élèves ont le choix entre un CAP "café brasserie" ou un BEP "cuisine et service". La formation sur 2 ans prépare aux métiers de serveurs, commis de cuisine, garçons de salle ou de comptoir. Il est possible de poursuivre ses études avec un baccalauréat professionnel cuisine en deux ans, ou une mention complémentaire en un an pour devenir barman.

Contact et renseignement : LP Chaptal, rue du Clos des Gardes à Amboise

Tél : 02 47 23 46 20

Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/lp-chaptal-37>

• Formation continue, au GRETA Val de Loire.

Le GRETA organise des formations pour adultes en restauration et en hôtellerie : CAP "café brasserie", BEP "cuisine et service", mention complémentaire barman et baccalauréat professionnel cuisine. Les besoins de formation sont adaptés à chaque situation : demandeurs d'emplois, salariés, ...

Contact et renseignements : GRETA Val de Loire, rue du Clos des Gardes à Amboise

Tél. : 02 47 23 46 46

Vous pouvez déjeuner ou dîner au restaurant d'application du lycée, après avoir réservé au 02 47 23 46 25



UNE INITIATIVE EXPERIMENTALE : LA CHARTE DE CONFIANCE DE L'HOTELLERIE- RESTAURATION

Afin de lutter contre la désaffection du personnel qualifié dans les métiers de l'hôtellerie-restauration et de changer l'image de la profession, une "Charte de confiance de l'hôtellerie-restauration sur le bassin d'emploi d'Amboise/Bléré/Château-Renault" a été signée le jeudi 20 mars 2003 entre le Service Public de l'Emploi et des professionnels du secteur.

Expérimentale, cette charte a pour objectif de favoriser l'emploi dans un secteur professionnel porteur, mais rencontrant paradoxalement des difficultés de recrutement.

Le Service Public de l'Emploi s'engage à développer des relations suivies avec les professionnels signataires, en vue de mieux connaître, et ainsi mieux répondre aux exigences des métiers et des entreprises du secteur.

De leur côté, les professionnels s'engagent à qualifier plus précisément les emplois à pourvoir, à respecter le droit du travail, ainsi qu'à s'impliquer dans le développement des compétences de leur personnel (employés et stagiaires), notamment en collaborant avec les services compétents à la mise en œuvre des programmes de formation complémentaires correspondant aux besoins identifiés.

Que découvrir sur Val d'Amboise ?

Point n'est besoin de se transporter dans des contrées lointaines pour apprécier un riche patrimoine.

Profitez des journées découvertes de juin à octobre

Visites nature

CANOË-KAYAK SUR LA LOIRE

• Balade en soirée

Rendez-vous à 19h00 à la base de l'Île d'Or (Amboise), fin à la tombée de la nuit.

Tarif: 15 € adultes et 12 € jusqu'à 12 ans.

Dates: 28 juin, 8 et 22 juillet, 5 et 19 août, 2 septembre.

• Découverte du milieu Ligérien, descente de 3 à 4 heures

Rendez-vous à 16h00 à la base de l'Île d'Or (Amboise), fin à 20h00.

Tarif: 15 € adultes et 12 € jusqu'à 12 ans.

Dates: les 1^{er}, 15, 29 juillet, les 12 et 26 août.

• Bivouac Découverte

Départ en canoë de Chaumont-sur-Loire.

Tarif: 38 € adultes et 31 € enfants jusqu'à 12 ans, transport et repas compris.

Dates: 19-20 juillet, 15-16 août, 6-7 septembre.

Un accompagnement par des guides naturalistes et guides de rivières diplômés est prévu pour chacune des sorties en canoë-kayak, le seul impératif étant de savoir nager.

Inscriptions: tél: 02 47 23 26 52

BALADE MYCOLOGIQUE

En forêt d'Amboise, apprenez à connaître et à cueillir les champignons, grâce à l'aide pédagogique et avertie de Bernard Mor.

Tarif: gratuit, 15 personnes maximum.

Date: autour du 20 octobre 2003.

Inscriptions, renseignements, lieu de rendez-vous: contactez le 02 47 57 09 28.

Journées insolites

PROMENADE EN BATEAU TRADITIONNEL AU PETIT MATIN

Magique et indiscrète intrusion au fil de l'eau pour assister aux noces du ciel et de la Loire à l'heure où les hérons, aigrettes et sternes croisent les castors qui rentrent au gîte après une nuit de labeur...

Rendez-vous: départ de Chaumont-sur-Loire; durée 2 heures.

Tarif: 15 € adultes, 7 € moins de 13 ans.

Dates: Chaque samedi et dimanche matin, de mai à septembre (sous réserve des conditions météo).

Inscriptions: 06 88 76 57 14 (association Millière Raboton).

VISITE CONTÉE DE LA CITÉ D'AMBOISE

Guidés par un personnage connu à travers le monde, dont vous devinerez peu à peu l'identité au fil d'indices, vous voyagez de l'époque néolithique à l'époque médiévale, sans oublier celle plus marquante de la Renaissance. Inédit: vous découvrirez des lieux mystérieux, comme les Greniers de César, ouverts spécialement pour vous, ainsi qu'une vue panoramique sur la Cité... Une visite dont vous vous souviendrez longtemps!

Tarif: 6 € adultes, 5 € étudiants.

Dates: en juillet et août, du mercredi au samedi, à 10h30.

Inscriptions: Tél 02 47 57 09 28 (10 personnes minimum).

Partez à pied à la découverte de nos communes

A LA DATE QUI VOUS CONVIENT...

Retrouvez dans "A la découverte de nos communes" deux itinéraires détachables pour découvrir curiosités et richesses de Négron et Nazelles ainsi que de Noizay. Dans les prochains numéros, nous vous inviterons à découvrir les autres communes de Val d'Amboise.

Dégustez les assiettes découverte Val d'Amboise

Dix restaurants sélectionnés pour découvrir les spécialités régionales.

Renseignements et documentation à l'Office de Tourisme.

Découvrez Val d'Amboise à vélo

Cinq circuits vélo thématiques, de 27 à 42 km, d'un niveau facile, idéal pour toute la famille. Cinq fiches regroupées dans une pochette vous proposent de partir à la découverte des troglodytes, du vignoble, des bourgs....

Pochette vendue 2 € à l'Office de Tourisme Val d'Amboise et chez les loueurs de cycles d'Amboise.

Pour tout renseignement complémentaire :

Office de Tourisme Val d'Amboise

BP 233 - Quai du Général de Gaulle

37400 Amboise - Tél : 02 47 57 09 28 -

Télécopie : 02 47 57 14 35

Courriel : tourisme.amboise@wanadoo.fr

Site : www.amboise-valdeloire.com

Les réalisations

communautaires



Assainissement :

Suppression de la station d'épuration de la Verrerie, à Amboise

La station de la Verrerie, construite en 1972, a cessé de fonctionner le 23 avril. A la pointe de la technique à sa construction, et destinée à traiter les eaux usées du quartier de la Verrerie, elle a eu le mérite d'exister, à une époque où peu de villes en Indre-et-Loire étaient équipées de ce genre d'ouvrage. Décriée depuis plusieurs années, sa mise aux normes étant impossible sur le site, sa suppression était envisagée depuis 1988.

Cette opération a pu être réalisée dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de l'agglomération d'Amboise. Ce dernier prévoyait :

- l'aménagement aux normes européennes de la station de la Croix Saint-Jean, à Pocé-sur-Cisse ;
- l'arrêt de celle de la Verrerie ;
- la construction d'une nouvelle station à la Varenne, à Amboise, destinée à remplacer celle existante ainsi qu'à recevoir les effluents du secteur desservi par la station de la Verrerie.

Au préalable, le transfert des effluents traités par cette dernière vers le site de la Varenne a dû être organisé.

Ce projet, mené par Val d'Amboise, a conduit :

- à construire un ouvrage de réception des eaux usées arrivant à la station de la Verrerie, et à les "relever" à l'aide de pompes vers le plateau de la Boitardière ;
- à acheminer ces eaux usées, par des conduites posées dans les chemins ruraux d'Olivet et du Breuil à Saint Règle, dans les rues des Lombardières, des Chaumières, de Bel Air et de Belle Roche, jusqu'au quai des Violettes au lieu dit "Malvau" à Amboise ;
- à construire à cet endroit un ouvrage destiné à refouler ces eaux usées vers la station de la Varenne, en empruntant le quai des Violettes, le bord de Loire jusqu'à la place du marché, le chemin de halage, puis le chemin déjà emprunté par une conduite de refoulement, remplacée à cette occasion, jusqu'à la station.

Sur le parcours des collecteurs, des immeubles existants ont été raccordés au réseau, et deux ouvrages de relèvement, vieux de 20 et 25 ans, situés rue de Belle Roche et quai des Violettes, ont été supprimés.

9 km de conduite ont été posés, 65 branchements particuliers d'immeubles et 3 ouvrages de relèvement - refou-



Bernard Bonnette, Agent de maîtrise au service d'assainissement depuis vingt quatre ans, bien connu des usagers, a eu le privilège d'arrêter la station de la Verrerie, après avoir veillé à son bon fonctionnement vingt-deux années durant, puis de mettre aussitôt en route le nouvel ouvrage de relèvement.

lement ont été construits. A noter en particulier la conduite qui a été posée, par la technique du forage dirigé, sous la rivière l'Amasse ; pour ce faire, le propriétaire des parcelles concernées nous a aimablement donné son accord.

Le montant des travaux s'élève finalement à 1 350 000 € HT.

Réalisation d'une tranche de travaux d'assainissement sur la commune de Souvigny-de-Touraine.

La tranche de travaux dite de "la Gravelle" vient de s'achever à Souvigny-de-Touraine. 27 foyers supplémentaires sont ainsi desservis.

Le montant des travaux s'élève à 266 000 € HT.



Travaux et Voirie

Aménagement de bureaux

La Communauté de Communes Val d'Amboise s'installera bientôt dans ses bureaux Zone d'Activité Saint-Maurice, à Nazelles-Négron (dans les anciens bureaux des établissements Charpentes Mabilles). Au préalable, des travaux de réhabilitation ont été entrepris. Sur près de 550 m², 10 bureaux et 3 locaux techniques sont aménagés au rez-de-chaussée, 9 bureaux à l'étage, ainsi qu'une salle de réunion et un local technique. Val d'Amboise occupera le rez-de-chaussée ; les bureaux du premier étage sont à louer, au prix de 6,50 € HT / m² / mois.

Plan de financement de l'opération :

	Dépenses (€)	Recettes (€)
acquisition + travaux	502 144	
subvention Etat (DDR)		62 728
financement Val d'Amboise		439 416



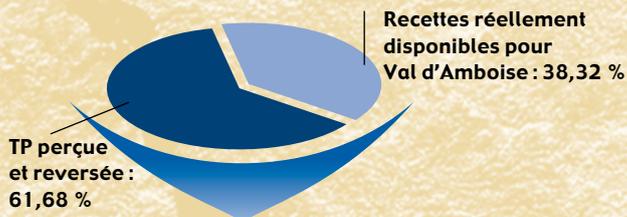
Budgets 2003



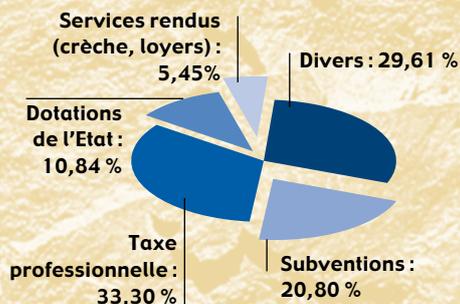
BUDGET GÉNÉRAL :

Recettes globales : 9 536 920,13 €
Budget général réel : 3 694 271,13 €

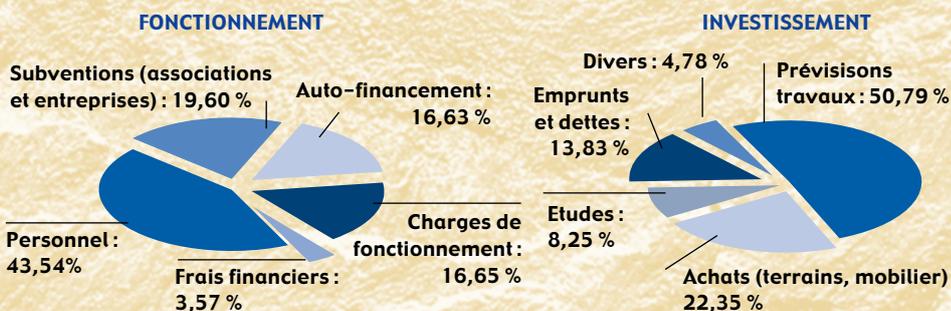
2003 est la première année de perception de la Taxe Professionnelle Unique. La globalité du montant collecté par la Communauté de Communes n'alimente pas son budget : sur 7 100 000 € perçus de taxe professionnelle, 5 250 649 € sont reversés aux communes membres et 632 000 € au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle ; solde réel pour Val d'Amboise : 1 217 351 € ; budget général réel : 3 654 271,13 €.



RECETTES

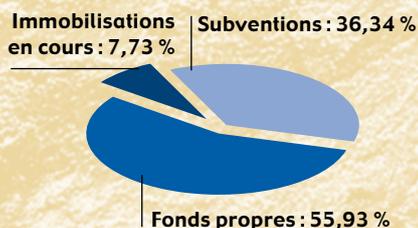


DÉPENSES

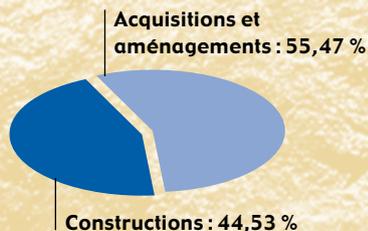


BUDGET ANNEXE LOCAUX D'ACTIVITÉ : 2 005 500 €

RECETTES

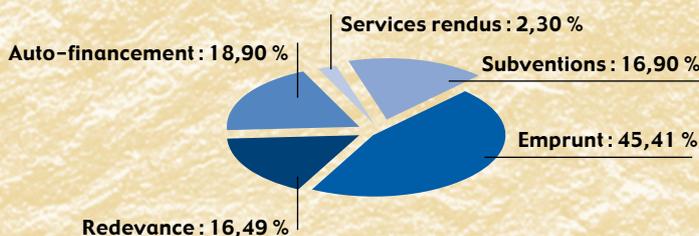


DÉPENSES



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : 9 898 967,09 €

RECETTES



DÉPENSES

